30/06/2022

Fonds de droit français

GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 10

5. Certification du Commissaire aux Comptes 17

6. Comptes de l'exercice 22

Groupama ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE

Code ISIN : FR0012881688

Ce FIA est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : FIA " Obligations et autres titres de créance internationaux ".

Objectif de gestion :
Obtenir, sur un horizon de placement supérieur à 3 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Global Aggregate (couvert en €)

Indicateur de référence :
Bloomberg Global Aggregate (couvert en €)
Cet indice est représentatif de l'intégralité du marché obligataire international de qualité 'Investment grade' (émetteurs publics et privés présentant une notation supérieure ou égale à BBB-). Il est constitué majoritairement des marchés obligataires des zones dollar, euro, sterling et Asie Pacifique.

La stratégie de gestion du FCP GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE sera mise en œuvre exclusivement via la sélection d'OPC (dont ETF), selon l'allocation globale suivante :

- jusqu'à 100 % de l'actif net en OPC de taux,
- jusqu'à 20% en OPC monétaire et monétaire court terme dans un but de gestion de la trésorerie et de limitation de l'exposition au risque du portefeuille en cas d'anticipation défavorable des marchés de taux.

Le FIA pourra investir jusqu'à 100% de son actif net, via OPC, en titres de toutes notations ou non notés (quelle que soit la nature de l'émetteur, de tous types de maturités et devises et de toutes zones géographiques).

La somme des titres de catégorie « Speculative Grade » dont la notation est inférieure à BBB- ou jugée équivalente selon les critères de la société de gestion, ne représentera pas plus de 10% de l'actif net du FCP.

Le processus de gestion consiste à :

- répartir des capitaux investis dans les zones d'investissement du marché obligataire international,
- définir l'allocation d'actifs cibles par classes d'actifs et constituer un portefeuille calibré en termes de risques et en fonction des convictions de gestion.

Le portefeuille du fonds pourra être exposé au risque de change jusqu'à 50% de l'actif net, même s'il cherchera généralement à être couvert contre le risque de change.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10.
Le FCP pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille aux risques de taux et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'exposition globale du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 200% de l'actif net du FCP.
Afin de gérer la trésorerie, le fonds pourra effectuer des dépôts, et de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 12h.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris). Les demandes de souscriptions et rachats sont effectuées à valeur liquidative du lendemain.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, ← → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.
La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le FIA a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut entraîner une baisse du cours du titre, et par la même occasion une diminution de la valeur liquidative. Ce risque est amplifié pour les investissements réalisés en titres spéculatifs.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du FIA. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

30 août 2021

- Mise à jour des frais courants au 30 juin 2021 du DICI,
- Ajout d'une mention dans le prospectus en application de la règlementation relative à la «Taxonomie ».

06 septembre 2021

- Correction du narratif relatif à la règlementation SFDR.

11 février 2022

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

3. RAPPORT DE GESTION

Performances

Sur la période, le fonds (part N) cède -11.50% contre une performance -10.54% pour l'indice de référence.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

Juillet 2021

Malgré une météo estivale décevante, le baromètre des marchés est resté sur « beau temps » en juillet malgré quelques perturbations. Si les inquiétudes ont été ravivées par la publication en demi-teinte de l'indice PMI manufacturier mondial, la propagation rapide du variant « delta » dans de nombreux pays ou la répression réglementaire en Chine, le sentiment positif l'a emporté in fine grâce aux commentaires rassurants des banquiers centraux et les bonnes publications de résultats des entreprises. Ainsi, si les indices boursiers émergents et asiatiques ont été impactés par la hausse des cas de Covid et de la répression réglementaire en Chine (Nikkei -5,23%, Hang Seng -9,58%, MSCI Emerging -6,69%), les marchés d'actions aux Etats Unis et en Europe finissent mieux : S&P 500 +2,38%, Stoxx 600 +2,1%. Les obligations souveraines ont nettement profité de la baisse généralisée des rendements sur l'ensemble du mois (Bunds +1,86%, Treasuries +1,36%) même si ce mouvement laisse perplexe au vu des prévisions de croissance et des données récentes sur l'inflation. Coté crédit, les segments « investissement » et « spéculatif » des émissions américaines et européennes ont bénéficié du contexte sur les taux souverains et ce, malgré la légère tension des primes de risque. Enfin, sur le marché des changes, si la parité €/$ finit quasi stable, on a assisté à une baisse des devises liées aux matières premières (AUD, CAD, NOK) pendant que les devises refuges (Yen, CHF) se sont généralement appréciés face au Dollar américain. Notre scénario demeure toujours favorable aux actifs risqués durant cette phase du cycle économique, même si nous demeurons particulièrement vigilants à court terme en raison de la progression du variant Delta dans le monde et de l'impact de la hausse des prix sur la dynamique économique.

Aout 2021

Les indices actions se sont appréciés durant la première quinzaine, portés par l'optimisme des investisseurs dans un contexte de plans de relance massifs. Par la suite, la publication de ventes au détail US décevantes, un contexte sanitaire anxiogène et une volonté marquée de la Chine de réguler certains secteurs ont sonné le glas de cette succession de séances haussières. En fin de mois, J.Powell a rassuré les marchés en délivrant un discours prudent quant au changement très progressif de la politique monétaire de la Fed. Au final, le mois d'août aura été globalement favorable aux actifs risqués : le S&P500 s'est apprécié de 2.9% en usd, le DJ Stoxx600 a progressé de près de 2% en € et le Nikkei est dans le vert de 2.95% en jpy. Les émergents ont également rebondi de 2.6% en usd après un mois de juillet très négatif. Du côté du crédit, l'investment grade a pâti de la tension sur les taux : l'€ est à -40 pdb et les US à -30 pdb. Le haut rendement est positif : l'€ à +30 pdb et les US à +50 pdb. Les taux core se sont tendus sur le mois de 8 pdb pour le Bund (rendement de -0.38%) et de 9 pdb pour les T Notes (rendement de 1.31%). Enfin, l'euro s'est déprécié de 0.5% par rapport au dollar. Notre scénario demeure constructif sur les actifs risqués mais nous prenons acte de la performance particulièrement robuste des grands indices depuis le début de l'année, modérant le potentiel de hausse à venir.

Septembre 2021

La nervosité a gagné les investisseurs en septembre avec, comme catalyseurs, les craintes d'une inflation élevée dans un contexte de moindre croissance et le changement de ton des principales banques centrales. Le ralentissement de l'économie chinoise confirmé dans les derniers indicateurs PMI continue d'inquiéter et les messages envoyés par la Fed (fin prochaine de ses politiques de soutien) et par la Banque d'Angleterre (vigilante sur l'inflation) ont renforcé les anticipations de hausse des taux. A noter que la Norges Bank a été la première des banques centrales du G-10 à relever ses taux post-Covid (+0,25). Enfin, en attendant les publications du T3-2021, certaines entreprises commencent à préparer les esprits sur les résultats moins porteurs à venir. Dans ce contexte, les actifs risqués s'affichent en retrait. Le discours plus « faucon » des banquiers centraux s'est traduit par la hausse des rendements d'états (+18 points de base pour le T-Notes et le Bund), ce qui a impacté négativement la performance des indices obligataires souverains. Du coté des obligations d'entreprises, en l'absence d'une compression des primes de risque (spreads IG flat, +1 à 6 pdb sur le HY), l'effet taux est négatif avec un impact plus faible en Europe qu'Etats-Unis en raison de la duration plus courte du gisement. Sur les actions, hormis au Japon (TOPIX +4,27%), les marchés boursiers terminent dans le rouge (S&P500 -4,65%, DJ Stoxx 600 -3,29%, MSCI Emerging -3,96%), avec une rotation favorable aux valeurs financières et du secteur pétrolier. Sur les changes, le billet vert progresse face à une très grande majorité des autres devises. Cette phase de plus forte incertitude pourrait demeurer un certain temps, le pessimisme des investisseurs s'étant focalisé sur des éléments de court terme alors que l'environnement de moyen terme nous semble toujours porteur.

Octobre 2021

Après un mois de septembre marqué par l'aversion pour le risque les investisseurs ont été rassurés par le début de la saison de publications. En effet en octobre environ un tiers des sociétés du S&P 500 ont publié leurs résultats trimestriels, 79% d'entre elles ont dépassé les attentes de bénéfices et 75% ont battu les attentes de chiffres d'affaires. Les proportions sont similaires en Europe. Du côté des banques centrales, la BCE a repoussé les annonces sur les programmes d'achat d'actifs et sur les opérations de refinancement à long terme au mois de décembre et renvoyé toute hausse des taux au-delà de 2022. La poursuite de la hausse des matières premières et des prix de l'énergie avec un pétrole en hausse de 11.38% sur le mois (référence WTI) n'est pas venue troubler la marche en avant des actifs risqués. Dans ce contexte, les actions rebondissent nettement, les Etats-Unis tenant le haut du pavé avec un S&P500 à +6.91% en usd, le DJ Stoxx 600 affiche +4.55%, le msci emerging markets marque le pas avec une hausse limitée à +0.99% en usd, enfin le Nikkei ferme la marche avec une baisse de 1.90% en jpy. Les taux se sont tendus de 9 pdb sur le 10 ans allemand et de 7 pdb sur le 10 ans US. Les primes de risque sont restées stables sur le crédit ig us et se sont écartées de 2pdb sur le crédit ig euro, elles se sont par ailleurs légèrement écartées de 8 pdb sur le hy euro et de 7 pdb sur le hy us. Sur les changes, le billet vert progresse de 0.19% face à l'euro. La saison de publication se poursuit sur le mois de novembre et les réunions du FOMC et de la BoE en début de mois seront très suivies par les investisseurs.

Novembre 2021

La première partie du mois avait bien commencé, avec des banques centrales qui se voulaient rassurantes quant à l'inflation, des taux réels ancrés sur des points bas et des publications de résultats des entreprises en soutien. Dans un contexte de dynamique de croissance soutenue et d'inflation à son plus haut niveau depuis les années 90, Jerome Powell a été renouvelé en tant que président de la Fed fin novembre. Parallèlement, au cours du mois, l'Europe a fait face à une accélération des contaminations et certains pays ont commencé à réinstaurer des mesures restrictives. Le 26, l'annonce de l'identification d'un nouveau variant en Afrique du Sud, potentiellement hautement transmissible et résistant aux vaccins, a provoqué un sell off généralisé sur les actifs risqués, avec des pertes significatives (S&P -3.21%, Eurostoxx -4.74%). Enfin, le dernier du mois, les marchés ont terminé en baisse après la déclaration de Jerome Powell devant le sénat américain annonçant la suppression du terme « transitoire » pour qualifier l'inflation. Il a également indiqué qu'il était possible que la Fed termine ses rachats d'actifs plus tôt qu'initialement prévu. Dans ce contexte, en novembre, le S&P500 cède -0.8%, le Stoxx600 -2.6% et le Nikkei -3.7% en devises locales. Les émergents ont amplifié la baisse en corrigeant de -4.1% en usd. Du côté des taux, les rendements des taux core se sont détendus, servant d'actifs refuge (-11 pdb pour les TNotes et -24 pdb pour le Bund). Le crédit non spéculatif a bien résisté en raison de sa duration (+6 pdb sur les US et +19 pdb pour l'Euro) alors que le haut rendement a souffert de l'écartement des spreads (-97 pdb pour les US et -53 pdb pour l'Euro). Le dollar a également profité de cet environnement averse au risque en s'adjugeant +1.9% contre euro. Les investisseurs devraient rester dans l'incertitude encore quelque temps avant d'être fixés sur le variant Omicron. De plus, l'Europe affronte la cinquième vague de l'épidémie de Covid. A ce stade, ces éléments ne remettent pas en cause notre scénario constructif sur la macro-économie mais nous nous attendons à une fin d'année un peu plus volatil.

Décembre 2021

Les marchés se sont montrés volatils sur le mois de décembre avec une actualité riche sur le front des banques centrales et de l'épidémie de Covid-19. En effet la FED a rayé le mot « transitoire » de son vocabulaire en admettant qu'il existe un « véritable risque que l'inflation soit persistante » et en annonçant un cycle de resserrement monétaire avec la finalisation de son tapering en mars 2022 puis un cycle de 3 hausses de taux des Fed Funds en 2022, 3 en 2023 et 2 en 2024. La BCE a quant à elle annoncé qu'elle réduirait progressivement ses achats d'actifs en 2022 mais n'envisage pas de hausse de taux, considérant toujours l'inflation comme transitoire. Le variant Omicron identifié en novembre en Afrique du Sud s'est rapidement propagé en Europe avec des chiffres de contaminations records dans plusieurs pays européens. La Chine maintient quant à elle sa politique « 0 covid » avec des confinements stricts comme à Xi'an. Sur le plan géopolitique la tension est montée d'un cran entre les Etats-Unis et la Russie sur le dossier Ukrainien mais l'année se termine néanmoins par un dialogue entre Poutine et Biden. Dans ce contexte les actifs risqués bénéficient d'un rallye de fin d'année. Sur le mois le Stoxx 600 +5.37%, le S&P 500 +4.36%, le Nikkei +3.49%, le MSCI Emerging Markets ferme la marche avec +1.88%. Du côté des taux, les rendements des taux core se sont tendus de +7pdb pour le 10 ans us et de +17 pdb pour le 10 ans allemand. Le crédit non spéculatif est en léger recul de -0.14% pour l'euro et de -0.17% sur les US alors que le haut rendement affiche des performances nettement positives avec +1.88% sur les US et +0.88% pour l'euro. Le dollar s'est affaibli de 0.28% contre l'euro. Nous demeurons constructifs pour le début d'année, les systèmes de santé européens parvenant pour le moment à absorber la vague Omicron et les changements de tonalité des banques centrales étant actés.

Janvier 2022

En début de mois, les marchés ont vivement réagi au ton plus agressif qu'anticipé de la Fed quant au durcissement de sa politique monétaire. Les taux américains à 10 ans se sont fortement tendus, portés essentiellement par la partie réelle, ce qui a impacté les marchés d'actions, notamment pour le segment des techs dont les valorisations sont élevées. La volatilité est restée présente tout au long du mois, nourrie par une inflation sur des points hauts et un regain de tension entre la Russie et l'Ukraine. Du côté sanitaire, le variant Omicron, bien que plus contagieux, ne remet pas en cause l'allègement programmé des protocoles sanitaires. Dans ce contexte d'aversion pour le risque, les actions ont globalement corrigé : le S&P a perdu -5.3% et le Stoxx600 -3.9%. Les émergents ont mieux résisté grâce à la bonne tenue de la Chine et du Brésil : le MSCI Emerging a reculé de -1.9% en usd. Des deux côtés de l'atlantique, les rendements à10 ans ont progressé : +27 pdb pour les TNotes à 1.78% et +19 pdb pour le Bund à 0.01%. Quant au crédit développé, il termine dans le rouge sur tous les segments : le non spéculatif oscille entre -1.3% (Eur) et -3.4% (US) et le haut rendement est à -1.5% sur l'Europe et -2.7% sur les US. Le billet vert s'est apprécié de 1.2% contre l'euro. La période de normalisation de politique monétaire couplée à la montée des tensions géopolitiques en Ukraine nourrit la volatilité en ce début d'année et nous invitent à la prudence.

Février 2022

L'inflation poursuit sa flambée aux Etats-Unis, atteignant 7.5% sur un an soit le niveau le plus élevé depuis 1982, et en zone euro où elle affiche 5.1% sur un an. La pression s'accentue donc sur la FED et la BCE et entraine les taux à la hausse durant la première quinzaine de février. Sur la seconde moitié du mois l'attention des investisseurs s'est focalisée sur la crise Ukrainienne avec l'invasion du pays par l'armée Russe le 24 février. Cet évènement a logiquement déclenché un nouveau pic de volatilité sur les marchés, les investisseurs tentant d'en évaluer les multiples conséquences sur la croissance, l'inflation, l'approvisionnement énergétique de l'Europe et la stabilité financière. Dans ce contexte d'aversion pour le risque, les actions ont poursuivi leur repli. L'Euro Stoxx 50 est en baisse de 6.00%, l'Europe Stoxx 600 de 3.36%, le S&P 500 de 3.14%, le MSCI Emerging Markets de 2.99% et le Nikkei de 1.76%. Après un début de mois placé sous le signe de l'écartement des rendements en raison des pressions inflationnistes, les taux souverains se sont comprimés face au risque géopolitique. Ainsi les taux 10 ans US et Allemands se tendent respectivement de 4bps et 12bps sur le mois et terminent à 1.82% et 0.13%. Les primes de risques se sont également écartées sur le crédit qui affiche des performances négatives : aux Etats-Unis le crédit non spéculatif est en repli de 2.18% tandis que le haut rendement limite la baisse à -0.90%, en zone Euro le crédit non spéculatif baisse de 2.65% et le haut rendement de 3.23%. Sur le mois le dollar s'apprécie de 0.14% contre l'euro, les devises émergentes abandonnent 2.30% contre le dollar, quant au rouble il affiche une chute vertigineuse de 36%. Le pétrole (WTI) s'apprécie de 8.59%. La visibilité est actuellement très faible et la volatilité particulièrement élevée. Nous suivons avec la plus grande attention les développements de la crise Ukrainienne et travaillons à en mesurer les impacts.

Mars 2022

Alors que l'invasion de l'Ukraine par la Russie avait été marquée par un fort mouvement de repli des marchés, les grands indices ont repris le chemin de la hausse début mars pour terminer à des niveaux comparables ou supérieurs à ceux pré-crise. Alors même que la Russie fait l'objet de sanctions lourdes, il n'y a pas eu d'effet contagion de cette crise dans le jeu diplomatique international, la Chine se tenant sur une ligne de crête entre les deux parties. Cependant, si les actifs risqués ont regagné du terrain, la progression exponentielle du prix des matières premières a alimenté un scénario inflationniste défavorable au cycle économique. Dans ce contexte, les principales banques centrales se sont positionnées sur une normalisation de leur politique monétaire plus rapide qu'anticipée jusque-là. Sur le mois, le S&P500 a rebondi de 3.6%, le stoxx600 a progressé de 0.6% et le Nikkei s'est adjugé 4.9% en devises locales. A l'inverse, les marchés émergents ont continué à souffrir tant en Asie, avec notamment la résurgence de cas de Covid en Chine, que sur la zone EMEA (guerre en Ukraine). L'indice MSCI a reculé de 2.3% en usd en mars. Du côté des taux gouvernementaux, le message « faucon » des banques centrales a provoqué une tension des rendements : en fin de période, le Bund est à 0.55% (+40 pdb) et le TNotes à 2.34% (+50 pdb). Le crédit non spéculatif finit dans le rouge des deux côtés de l'atlantique, pénalisé par la duration, à -2.5% aux US et -1.20% en Europe. Le haut rendement est stable en Europe (0.16%) et négatif aux US (-1.15%). Nous continuons d'observer de forts mouvements de marchés actions mais également obligataires, au gré des évolutions du conflit en Ukraine et des messages des banques centrales. Nous restons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Avril 2022

Après le rebond enregistré sur les deux dernières semaines de mars les actifs risqués sont repartis à la baisse sur le mois d'avril face à la multiplication des facteurs de risque. La Chine a poursuivi sa politique de confinements locaux, pénalisant l'activité économique et désorganisant une fois encore les chaines d'approvisionnement. Le yuan a fortement corrigé et la PBOC a finalement baissé ses taux de 1% en fin de mois. A contrario la FED renforce son biais restrictif, Bullard évoquant une possible hausse de taux de 75pdb lors de la prochaine réunion de l'institution le 4 mai, une sortie mal digérée par les investisseurs. En Europe, la Russie a stoppé ses livraisons de gaz à la Pologne et à la Bulgarie, et ne les reprendra que contre paiement en rouble. Nous avons également assisté un début de déstabilisation de la Transnistrie et aux menaces de Serguei Lavrov quant à une troisième guerre mondiale. Du côté des publications d'entreprises, les résultats en dessous des attentes ont été très fortement sanctionnés, notamment sur les titres star

des dernières années : Netflix perdant la moitié de sa valeur sur le mois ou encore Amazon cédant 14% après sa publication. En fin de mois une première estimation a fait ressortir une contraction du PIB des Etats-Unis de -1.4% en rythme annualisé alors qu'une expansion de 1.1% était attendue. Dans ce contexte anxiogène le Nasdaq chute de 13.3%, le S&P 500 cède 8.72%, le MSCI Emerging Markets (en usd) est en repli de 5.55%, le Nikkei baisse de 3.5%, le stoxx600 est quant à lui « presque » stable avec seulement -0.72%. Les taux gouvernementaux se sont de nouveau tendus : en fin de période, le Bund est à 0.94% (+40 pdb) et le TNotes à 2.93% (+59 pdb). Le crédit non spéculatif finit dans le rouge des deux côtés de l'atlantique, pénalisé par la duration, à -5.0% aux US et -2.8% en Europe. Le haut rendement enregistre également des pertes -3.6% aux US et -2.9% en Europe. La volatilité reste omniprésente, nous demeurons donc relativement prudents à ce stade quant au positionnement de nos portefeuilles.

Mai 2022

Le début du mois de mai a été marqué par la poursuite de l'aversion pour le risque mais cette fois les craintes se sont concentrées sur la croissance, laissant (transitoirement ?) de côté les inquiétudes sur l'inflation. En effet, le repli de la production industrielle en zone euro en raison de la crise Ukrainienne, la baisse de moral du consommateur américain et le maintien sur une partie du mois de confinements locaux mais stricts en Chine ont concentré l'attention des investisseurs. Du côté des banques centrales, la FED a relevé, à l'unanimité des membres du FOMC, le taux fed funds de 0.50% et précisé les termes de la réduction de son bilan. L'espoir d'une pause dans le resserrement monétaire de la FED à la rentrée et la trajectoire fortement baissière des actifs risqués sur sept semaines consécutives expliquent en grande partie le net rebond technique des derniers jours de mai, sans que ne soient publiées de nouvelles particulièrement rassurantes quant à la croissance ou à l'inflation. Dans ce contexte, le Stoxx 600 est en repli de -0.92%, le S&P est en timide hausse de +0.18% après avoir enregistré au cours du mois de mai une perte maximale de 9%, le MSCI Emerging Markets (en usd) est progression de +0.44% et le Nikkei s'adjuge +1.61%. Le taux 10 ans allemand s'est tendu de 18 pdb à 1.12% tandis que le 10 ans us a baissé de 8 pdb à 2.84%. Le crédit non spéculatif us bénéficie de cet environnement et affiche une performance de +0.55% sur le mois tandis qu'il est en repli de -1.28% en zone euro, pénalisé par la tension des taux et l'écartement des primes de risques. Le crédit haut rendement us est lui aussi en territoire positif avec +0.27% contre -1.24% en zone euro. Le dollar us se déprécie de 1.79% contre l'euro à 1.0734 après touché 1.0350. La volatilité demeure omniprésente, en conséquence nous maintenons notre positionnement prudent vis-à-vis des actifs risqués.

Juin 2022

Après une première quinzaine marquée par les craintes inflationnistes, les inquiétudes des investisseurs se sont portées sur le risque de récession. Les signaux d'alerte se sont en effet multipliés : publication d'indices PMI décevants en Europe et aux Etats-Unis, érosion de la confiance du consommateur US et ralentissement du marché immobilier américain. Les banques centrales maintiennent pour le moment leur sortie des politiques accommodantes, la FED remontant ainsi ses taux de 75 bps et la BCE annonçant sa volonté de relever son principal taux directeur de 25 bps en juillet. Christine Lagarde a cependant dû convoquer une réunion en urgence face à l'envolée du spread BTP/Bund puis annoncer la future mise en place d'un dispositif anti-fragmentation. Dans ce contexte, le S&P 500 corrige de -8.39%, le Stoxx 600 de -8.02%, le MSCI Emerging Markets (en usd) de -6.65% et le Nikkei de -3.25%. Du côté des obligations, le 10 ans allemand termine le mois à 1.33% après avoir touché 1.77%. Le 10 ans US affiche la même trajectoire à 3.01% fin juin après avoir frôlé les 3.50%. Le crédit non spéculatif cède -2.35% aux US et -3.43% en zone euro. La baisse est plus marquée sur le crédit le crédit haut rendement avec -6.81% aux US et -7.01% en zone euro. Le dollar us se renforce de 2.33% contre l'euro à 1.0443.

En synthèse, sur la période du 30/06/2021 au 30/06/2022, le S&P est en baisse de -10.64% en usd, le MSCI Europe de -6.54% en € et le Nikkei 225 de -6.53% en jpy. Les marchés émergents sont en très fort repli de -25.29% (Indice MSCI Emerging Markets en usd). Le crédit non spéculatif affiche une baisse de -13.83% aux US et de -12.71% en zone €. Le crédit spéculatif a cédé -14.84% en zone € contre -12.66% aux US. La dette émergente en devises dures abandonne -19.25%. Les taux nominaux se sont tendus, pénalisés par le retour de l'inflation, le rendement du bund s'est tendu de 153 bps (niveau de +1.33% en fin de période) et celui du T Notes de 154 bps (niveau de 3.01% en fin de période). Sur le marché des changes, le dollar s'est apprécié de 11.59% par rapport à l'euro. Les devises émergentes, représentées par l'indice JP Morgan EM FX se sont dépréciées de 10.25% face au billet vert.

Gestion

Face à la montée des tensions inflationnistes, nous avons adopté un positionnement plus défensif que l'indice de référence face au risque de taux. En d'autres termes, au cours de l'exercice, le fonds présentait une duration obligataire moindre que celle de l'indice de référence. De plus, nous avons en fin d'exercice ajouté à notre sélection de fonds, un support exposé à l'inflation court terme (1-5 ans). Ces choix gagnants ont été compensé par notre surpondération sur les obligations d'entreprises. En effet, même si elles ont l'avantage de présenter un risque de taux moindre que les obligations d'Etat ; en raison des craintes de récession, leur prix a été pénalisé par la hausse des primes de risque (spreads de crédit). Concrètement les investisseurs demandent un supplément de rendement pour investir sur les obligations d'entreprise entrainant une baisse de leur prix.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
G FUND - GLOBAL BONDS IC EUR	52 049 074,35	1 932 318,60
VANGUARD GLOBAL CREDIT BOND FUND INSTITUTIONAL EUR HEDGED AC	53 518 919,64	
GROUPAMA ETAT MONDE I	43 865 491,77	3 356 828,39
iShares Global Corp Bond EUR Hedged UCITS ETF (Dist)	4 365 038,45	35 470 589,45
AM IND BAR GL AGG 500M UC ETF DR EUR HDG	13 522 325,88	12 200 152,79
GROUPAMA ETAT EURO ISR ID	17 629 625,81	
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	9 624 629,61	6 999 558,00
GROUPAMA CREDIT EURO IC	6 819 470,99	5 345 837,59
GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D		5 935 160,78
G FUND - GBL BREAKEVEN INFL IC EUR	4 351 221,92	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr.

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 265 554 648,72 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 :

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à indicateur de référence, indicateur de marché.

Prise en compte des risques de durabilité

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

TRAITEMENT DES ACTIFS NON LIQUIDES

Chaque OPC présentant une poche d'actif considéré comme illiquide fait l'objet d'une analyse spécifique visant à s'assurer que l'illiquidité constatée est compatible avec le profil de risque de l'OPC.
Sont notamment pris en compte dans cette analyse la taille de la poche d'actif illiquide au vu de l'actif global de l'OPC ainsi que la typologie de l'OPC considéré (fonds ouvert à des investisseurs non professionnel, fonds ouvert à des investisseurs professionnel, fonds d'épargne salariale).
Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

Le pourcentage des titres non liquides est de : Néant.

GESTION DES LIQUIDITÉS

Groupama Asset Management effectue une revue a minima trimestrielle du risque de liquidité de l'ensemble des OPC.
L'approche par les courbes de liquidité (courbe représentant le pourcentage de l'actif net de l'OPC pouvant être cédé à un horizon donné) est retenue pour appréhender et quantifier ce risque.
Pour chaque OPC, deux courbes de liquidité sont évaluées, l'une sous hypothèse de conditions normales de marché, l'autre sous hypothèse de conditions exceptionnelles de liquidité.
Si un risque de liquidité est mis en évidence, à l'instar des risques de marché, crédit et contrepartie, il est présenté et débattu en comité risques afin que soient décidées les actions à mettre en place.

GESTION DES RISQUES

Groupama Asset Management a défini et maintient opérationnelle une politique de gestion des risques comportant toutes les procédures nécessaires pour lui permettre d'évaluer pour chaque OPC géré son exposition aux risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de crédit et aux risques opérationnels.
La politique de gestion des risques est adaptée à l'activité de la société et revue et approuvée périodiquement par les dirigeants qui s'assurent de son efficacité.
Les risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont détaillés pour chaque OPC au sein de son prospectus disponible sur demande auprès de la société de gestion. Le détail du profil du risque de l'OPC est également reporté dans le présent document à la partie « informations concernant les placements et la gestion ».

EFFET DE LEVIER

- Montant total brut du levier auquel l'OPC a recours : 97,96%.
- Montant total net du levier auquel l'OPC a recours : 101,47%.

IMDEMNISATION FISCALE

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne. Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat final ainsi que le délai de ces procédures sont aléatoires.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial

- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :
. Eric Pinon, Président
. Muriel Faure
. Cyril Roux
. Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  1 le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  1 la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. <u>Informations quantitatives</u>

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	*6 039 040 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14 647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	*7 611 279 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 036 423 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/06/2022 *en* EUR

ACTIF

	30/06/2022	30/06/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**378 122 886,72**	**285 350 059,83**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**378 042 926,98**	**285 336 699,72**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	378 042 926,98	255 355 337,65
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		29 981 362,07
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**79 959,74**	**13 360,11**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	79 959,74	13 360,11
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**1 113 282,76**	**548 458,63**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 113 282,76	548 458,63
COMPTES FINANCIERS	**12 933 119,59**	**6 174 744,77**
Liquidités	12 933 119,59	6 174 744,77
TOTAL DE L'ACTIF	**392 169 289,07**	**292 073 263,23**

PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	393 847 996,90	289 846 277,32
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 697 399,58	202 587,55
Résultat de l'exercice (a,b)	-275 828,15	232 331,01
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**391 874 769,17**	**290 281 195,88**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**79 959,59**	**13 359,99**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	79 959,59	13 359,99
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	79 959,59	13 359,99
Autres opérations		
DETTES	**175 107,07**	**1 778 707,36**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	175 107,07	1 778 707,36
COMPTES FINANCIERS	**39 453,24**	
Concours bancaires courants	39 453,24	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**392 169 289,07**	**292 073 263,23**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2022 *en* EUR

	30/06/2022	30/06/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 0921		5 363 015,43
US 10YR NOTE 0922	5 668 910,52	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2022 *en* EUR

	30/06/2022	30/06/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	43,67	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	42 363,44	
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	1 193 891,20	1 083 220,83
TOTAL (1)	**1 236 298,31**	**1 083 220,83**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	46 164,37	13 185,81
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**46 164,37**	**13 185,81**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**1 190 133,94**	**1 070 035,02**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 433 459,52	833 937,06
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-243 325,58**	**236 097,96**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-32 502,57	-3 766,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-275 828,15**	**232 331,01**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

◗ **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger :**

Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=>Premier cours du jour de valorisation.
Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :
=>Premier cours du jour de valorisation.
Valeurs négociées dans la zone Amérique :
=>Premier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant du FIA ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

◗ **Titres non négociés sur un marché réglementé :**

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

◗ **Titres et actions d'OPC :**

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

◗ Titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.

Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :

- sur la base du prix auquel s'effectue les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

◗ Opérations de gré à gré :

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN - Titres de Créances Négociables - (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

◗ Opérations à terme fermes et conditionnelles :

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés taux sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

◗ Acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des indemnités contractuelles.

◗ Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
  - Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

  - Autres swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque le FIA a adopté la méthode synthétique de valorisation).

◗ Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons encaissés.

◗ Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

- **Frais de fonctionnement et de gestion :**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FIA, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;
- des commissions de mouvement facturées au FIA ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour les frais courants effectivement facturés au FIA, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au FIA	**Assiette**	**Taux barème**
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0,8% TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument *
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

- Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

La contribution à l'AMF sera prise en charge par le FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2022 *en* EUR

	30/06/2022	30/06/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**290 281 195,88**	**132 391 095,54**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	169 370 186,12	178 946 006,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-21 213 157,04	-19 564 085,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	394 884,78	274 159,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 415 301,48	
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	53 093,76	6 864,84
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-620 377,48	-104 569,38
Frais de transactions	-1 814,65	-788,36
Différences de change	12 467,10	-17 998,34
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-44 649 762,54	-1 893 171,22
Différence d'estimation exercice N	*-42 852 331,34*	*1 797 431,20*
Différence d'estimation exercice N-1	*-1 797 431,20*	*-3 690 602,42*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-93 319,70	7 583,94
Différence d'estimation exercice N	*-79 959,59*	*13 360,11*
Différence d'estimation exercice N-1	*-13 360,11*	*-5 776,17*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-243 325,58	236 097,96
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**391 874 769,17**	**290 281 195,88**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	5 668 910,52	1,45
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**5 668 910,52**	**1,45**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							12 933 119,59	3,30
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							39 453,24	0,01
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	5 668 910,52	1,45						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	12 933 119,59	3,30								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	39 453,24	0,01								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations									5 668 910,52	1,45

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	86 087,33	0,02						
Comptes financiers	48 573,34	0,01						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	39 453,24	0,01						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	5 668 910,52	1,45						

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	1 027 195,43
	Dépôts de garantie en espèces	86 087,33
TOTAL DES CRÉANCES		**1 113 282,76**
DETTES		
	Rachats à payer	47 673,96
	Frais de gestion fixe	127 433,11
TOTAL DES DETTES		**175 107,07**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**938 175,69**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE N		
Parts souscrites durant l'exercice	1 666 751,010	169 370 186,12
Parts rachetées durant l'exercice	-209 158,799	-21 213 157,04
Solde net des souscriptions/rachats	1 457 592,211	148 157 029,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 232 008,314	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2022
Part GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 433 459,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			265 554 648,72
	FR0010702167	G FUND CREDIT EURO ISR IC	3 656 156,75
	LU1717592346	G FUND - GBL BREAKEVEN INFL IC EUR	4 307 016,62
	LU1501414277	G FUND - GLOBAL BONDS IC EUR	135 533 750,01
	FR0010213405	GROUPAMA CREDIT EURO IC	7 866 347,42
	FR0010973149	GROUPAMA ETAT EURO ISR ID	16 607 108,56
	FR0010213421	GROUPAMA ETAT MONDE I	97 584 269,36
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**265 554 648,72**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-275 828,15	232 331,01
Total	**-275 828,15**	**232 331,01**

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-275 828,15	232 331,01
Total	**-275 828,15**	**232 331,01**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 697 399,58	202 587,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-1 697 399,58**	**202 587,55**

	30/06/2022	30/06/2021
Part GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 697 399,58	202 587,55
Total	**-1 697 399,58**	**202 587,55**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022
Actif net Global en EUR	**53 264 066,53**	**84 356 362,16**	**132 391 095,54**	**290 281 195,88**	**391 874 769,17**
Part GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE N en EUR					
Actif net	53 264 066,53	84 356 362,16	132 391 095,54	290 281 195,88	391 874 769,17
Nombre de titres	537 828,158	823 639,831	1 263 404,046	2 774 416,103	4 232 008,314
Valeur liquidative unitaire	99,03	102,41	104,78	104,62	92,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,04	0,14	0,81	0,07	-0,40
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,05	-0,14	-0,02	0,08	-0,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
G FUND CREDIT EURO ISR IC	EUR	285,439	3 656 156,75	0,93
GROUPAMA CREDIT EURO IC	EUR	42 445,084	7 866 347,42	2,01
GROUPAMA ETAT EURO ISR ID	EUR	1 503,22	16 607 108,56	4,24
GROUPAMA ETAT MONDE I	EUR	163 072,5913	97 584 269,36	24,90
TOTAL FRANCE			**125 713 882,09**	**32,08**
IRLANDE				
iShares Global Corp Bond EUR Hedged UCITS ETF (Dist)	EUR	240 274	21 349 450,16	5,44
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	EUR	187 539	16 266 945,32	4,16
VANGUARD GLOBAL CREDIT BOND FUND INSTITUTIONAL EUR HEDGED AC	EUR	456 855,22	46 579 541,98	11,89
TOTAL IRLANDE			**84 195 937,46**	**21,49**
LUXEMBOURG				
AM IND BAR GL AGG 500M UC ETF DR EUR HDG	EUR	596 134	28 292 340,80	7,22
G FUND - GBL BREAKEVEN INFL IC EUR	EUR	4 334,192	4 307 016,62	1,09
G FUND - GLOBAL BONDS IC EUR	EUR	143 308,221	135 533 750,01	34,59
TOTAL LUXEMBOURG			**168 133 107,43**	**42,90**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**378 042 926,98**	**96,47**
TOTAL Organismes de placement collectif			**378 042 926,98**	**96,47**
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
US 10YR NOTE 0922	USD	50	-79 959,59	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-79 959,59**	**-0,02**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-79 959,59**	**-0,02**
TOTAL Instruments financier à terme			**-79 959,59**	**-0,02**
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	USD	83 593,91	79 959,74	0,02
TOTAL Appel de marge			**79 959,74**	**0,02**
Créances			**1 113 282,76**	**0,28**
Dettes			**-175 107,07**	**-0,04**
Comptes financiers			**12 893 666,35**	**3,29**
Actif net			**391 874 769,17**	**100,00**

Part GROUPAMA HORIZON OBLIGATIONS MONDE N	**EUR**	**4 232 008,314**	**92,59**